



Organisation de l'Aviation Civile Internationale

**GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE (APIRG)
SOUS-GROUPE DE MÉTÉOROLOGIE HUITIÈME RÉUNION**

(Nairobi, Kenya, 25-27 Juin 2007)

**Point 2 de
l'ordre du jour : Examen des conclusions et décisions d'APIRG**

(Présenté par le Secrétariat)

SOMMAIRE

La présente note contient des conclusions et décisions prises par MET/SG et fait le point sur l'état de leur mise en oeuvre.

1. Introduction

1.1 Les réunions du Sous-groupe MET/SG ont formulé des conclusions et pris un certain nombre de décisions soumises au groupe régional APIRG, qui les a entérinées. Par la suite, la Commission de la navigation aérienne, le Conseil de l'OACI, la Réunion AFI/7 et les bureaux régionaux ont donné suite aux diverses conclusions et décisions d'APIRG.

1.2 La pièce jointe A donne la liste des décisions et conclusions de MET/SG et indique les action entreprises.

2. Discussion

2.1 Le Secrétariat a passé en revue la liste des décisions et conclusions de la Pièce Jointe A.

2.2 Mesure proposée

Le Sous-groupe MET est invité à analyser les progrès réalisés à ce jour dans la mise en oeuvre desdits décisions et conclusions et à noter les actions prises à cet égard.

MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DU SOUS-GROUPE MET/SG ET DU GROUPE RÉGIONAL APIRG

RÉFÉRENCE	SUITE À DONNER PAR LE	TITRE DE LA CONCLUSION OU DE LA DÉCISION ET SUITE DONNÉE
<i>Décision N°</i> <i>Concl. N°</i>		
1) AFMAG Concl. 1/6 APIRG Concl. 8/43	<p>Les États</p> <p>Secrétariat</p> <p>Secretariat</p>	<p>PROCÉDURE AMBEX</p> <p>A) LES ETATS QUI PARTICIPENT AU SYSTÈME AMBEX DEVRAIENT SUIVRE RIGOREUSEMENT LES PROCÉDURES AMBEX CONTENUES DANS LE MANUEL AMBEX ;</p> <p>B) LES BUREAUX RÉGIONAUX DE L'OACI CONCERNÉS, DANS LE BUT D'AIDER LES ETATS OU DES INSUFFISANCES MAJEURES ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES, ORGANISERAIENT UNE DEUXIÈME SÉRIE DE SÉMINAIRES SUR LES PROCÉDURES AMBEX ;</p> <p>C) LES BUREAUX RÉGIONAUX DE L'OACI CONTRÔLERAIENT LE FONCTIONNEMENT ET L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME AMBEX GRÂCE À DES ENQUÊTES PÉRIODIQUES DE DISPONIBILITÉ DES TAF.</p> <p>MESURE EN COURS.</p>
2) AFMAG Concl. 3/2 APIRG Concl. 10/31	Les Etats	<p>RÉCEPTION DU SADIS</p> <p>IL EST CONCLU :</p> <p>A) QUE LES ÉTATS DE LA RÉGION AFI PRENDRONT D'URGENCE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ACQUÉRIR LES ÉQUIPEMENTS DEVANT PERMETTRE DE RECEVOIR LA DIFFUSION PAR SATELLITE DES DONNÉES DU WAFS DANS LE CADRE DU SADIS, AU NIVEAU DE LEUR(S) CENTRE(S) MET.</p> <p>B) QUE LA FOURNITURE D'UN TEL SERVICE POURRA ÉVENTUELLEMENT ÊTRE RECOUVRÉE PAR LE BIAIS DE REDEVANCES AÉRONAUTIQUES.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>

3) AFMAG CON.3/4 APIRG CON. 10/33	Secrétariat	<p>TCC DE BRAZZAVILLE</p> <p>IL EST DECIDE D'EXHORTER LES AUTORITES DU TCC DE BRAZZAVILLE A PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR AMELIORER LA RECEPTION DES TAF AINSI QUE LES ECHANGES AU NIVEAU DE LEUR TCC, NOTAMMENT PAR L'ETABLISSEMENT DE COMMUNICATIONS FIABLES AVEC KINSHASA ET LUANDA.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
4) AFMAG Concl. 3/7 APIRG Concl. 10/48	Secrétariat	<p>ÉLIMINATION DES CARENCES OBSERVÉES DANS LE DOMAINE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ÉTATS VISES DANS LE CADRE DES CARENCES SPÉCIFIÉES AUX APPENDICES 6.2 A 6.5 DEVRONT DÉPLOYER TOUS LES EFFORTS NÉCESSAIRES POUR REMÉDIER A CES CARENCES DES QUE POSSIBLE.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
5) MET/SG Concl. 4/4 APIRG Concl. 12/34	Les Etats	<p>COMPTE RENDU AU WAFC DE LONDRES SUR LA PRÉCISION DES CARTES TEMSI.</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ÉTATS QUI REÇOIVENT LES CARTES TEMSI DU WAFC DE LONDRES ADRESSENT UN COMPTE RENDU EN TEMPS UTILE AU WAFC DE LEUR APPRÉCIATION QUANT A LA PRÉCISION DES CARTES DE SIGWX REÇUES</p> <p>MESURES EN COURS</p>
6) MET/SG Concl. 4/8 APIRG Concl. 12/38	Les Etats	<p>ENGAGEMENT AUX PLANS TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ÉGARD DU SADIS</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS SOUS L'EMPREINTE DE COUVERTURE DU SADIS SOIENT ENCOURAGES A METTRE EN OEUVRE LA COMPOSANTE SFA ET A TENIR LEURS ENGAGEMENTS TECHNIQUES ET FINANCIERS ENVERS LE SADIS.</p> <p>MESURES EN COURS</p>
7) MET/SG Concl.4/10 APIRG Concl.12/40	Etats, VAAC, Toulouse, ICAO	<p>FORMATION DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION ET LA DIFFUSION DES AVIS DE CENDRES VOLCANIQUES ET SIGMET</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS CONCERNES ORGANISENT RÉGULIÈREMENT ET CE, EN COORDINATION AVEC LEUR VAAC DES EXERCICES DANS LEURS CENTRES DE VEILLE MÉTÉOROLOGIQUE (MWO), SUR LA PRÉPARATION ET LA DIFFUSION DES AVIS DE CENDRES VOLCANIQUES ET SIGMET AFIN DE FORMER LEURS PRÉVISIONNISTES EN MÉTÉOROLOGIE</p>

		<p>AÉRONAUTIQUE AUX PROCÉDURES EN VIGUEUR.</p> <p>MESURES EN COURS</p>
8) APIRG Concl. 13/68	Les États	<p>MOYENS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS PERFORMANTS POUR LES OBSERVATIONS VOLCANIQUES</p> <p>QUE LES ÉTATS CONCERNES DEVRAIENT PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT POUR ÉTABLIR DES LIAISONS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS FIABLES ENTRE LES OBSERVATOIRES VOLCANOLOGIQUES ET LES CENTRES DE VEILLE MÉTÉOROLOGIQUES (MWOS) ET LES CENTRES RÉGIONAUX DE CONTRÔLE (ACC).</p> <p>MESURES EN COURS.</p>
9) MET/SG Concl. 6/2 APIRG Concl. 14/32	Les États	<p>ACQUISITION DE LA DERNIÈRE VERSION DU LOGICIEL DE POSTE DE TRAVAIL</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ÉTATS DE LA RÉGION AFI SOIENT ENCOURAGÉS À ACQUÉRIR LA DERNIÈRE VERSION DU LOGICIEL DE POSTE DE TRAVAIL AUPRÈS DES FOURNISSEURS EN VUE DE L'UTILISATION DES CODES GRIB ET BUFR.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
10) MET/SG Concl. 6/4	Les États	<p>COMPOSITION DU GROUPE SUR L'EXPLOITATION DU SADIS (SADISOPSG)</p> <p>IL EST CONCLU QUE :</p> <p>LES MEMBRES DU SADISOPSG DOIVENT ÊTRE DÉSIGNÉS SEULEMENT PAR LES ÉTATS UTILISANT LE SERVICE DU SADIS ET QUI, DE CE FAIT, PARTICIPENT AU MÉCANISME DE RECouvreMENT OBLIGATOIRE DES COÛTS DU SADIS ;</p> <p>SUR LA BASE DE CE PRINCIPE, LE GROUPE SADISOPSG SOIT FORMÉ DES MEMBRES AFI ET ORGANISMES CI-APRÈS: AFRIQUE DU SUD, CÔTE D'IVOIRE, KENYA, SENEGAL ET ASECNA.</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE.</p>
11) APIRG Concl. 14/34	Secrétariat	<p>APPLICATION DES PROCÉDURES EUR DE MISE À JOUR DES DONNÉES OPMET</p> <p>IL EST CONCLU QUE DES PROCÉDURES SIMILAIRES À CELLES DE LA RÉGION EUR POUR LA MISE À JOUR DES DONNÉES OPMET SOIENT ÉLABORÉES ET INTRODUITES DANS LA RÉGION AFI.</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE EN 2006 ?.</p>
12) MET/SG Concl. 6/5		<p>INTRODUCTION DES METAR DANS LES ÉCHANGES AMBEX</p>

APIRG Dec. 14/35	Les Etats	<p>IL EST CONCLU QUE LES ETATS DE LA REGION AFI SOIENT INVITES A METTRE EN OEUVRE L'ECHANGE DES METAR TEL QU'IL RESSORT DU MANUEL AMBEX, 6ème EDITION.</p> <p>SUITE Y A ETE DONNEE EN 2006 ?..</p>
13) MET/SG Dec.6/6 APIRG Dec. 14/36	Gabon	<p>INCLUSION DE PORT-GENTIL DANS LES ÉCHANGES AMBEX ET DANS LE TABLEAU FASID MET 1A POUR LES PRÉVISIONS DE TYPE TENDANCE</p> <p>IL EST PAR LA PRESENTE DECIDE QUE L'AERODROME DE PORT-GENTIL SOIT INCLUS DANS LES ECHANGES AMBEX ET DANS LE TABLEAU FASID MET 1A.</p> <p>SUITE Y A ETE DONNEE EN 2005.</p>
14) MET/SG Concl. 6/8 APIRG Concl. 14/37	Les Etats	<p>SÉMINAIRE SUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES AÉRONAUTIQUES</p> <p>IL EST CONCLU QU'AU MOMENT DE METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RECOUVREMENT DES COÛTS DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES AÉRONAUTIQUES, LES ÉTATS DE LA RÉGION AFI S'INSPIRENT DES DOCUMENTS PERTINENTS DE L'OACI ET DE L'OMM EN LA MATIÈRE ET COOPÈRENT AVEC LES SERVICES AÉROPORTUAIRES ET DE NAVIGATION AÉRIENNE AINSI QU'AVEC LES AUTRES PARTENAIRES AÉRONAUTIQUES, LES USAGERS Y COMPRIS.</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE, ÉTATS CONCERNES AVISES.</p>
15) APIRG Concl. 14/38	OMM et Secrétariat	<p>SÉMINAIRES SUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES AÉRONAUTIQUES</p> <p>IL EST CONCLU QUE L'OMM, EN COORDINATION AVEC L'OACI, ORGANISE DES SÉMINAIRES SUR LE RECOUVREMENT DES COÛTS DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES AÉRONAUTIQUES POUR LES ÉTATS QUI EN ONT BESOIN.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
16) MET/SG Concl. 6/9 APIRG Concl. 14/39	Les Etats	<p>ENTITÉS AUTONOMES ET ASSISTANCE MÉTÉOROLOGIQUE À LA NAVIGATION AÉRIENNE</p> <p>IL EST RECOMMANDÉ QUE, LORS DE LA CRÉATION D'ENTITÉS AUTONOMES CHARGÉES DE LA FOURNITURE DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE, LES ÉTATS DE LA RÉGION AFI TIENNENT DUMENT COMPTE DE L'ASSISTANCE MÉTÉOROLOGIQUE A LA NAVIGATION AÉRIENNE.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>

17) MET/SG Concl. 6/10 APIRG Concl. 14/40	Les Etats	<p>GESTION DE LA QUALITÉ</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ÉTATS DE LA RÉGION AFI ACCORDENT LA PRIORITÉ A LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME DE GESTION DE LA QUALITÉ (ISO SÉRIE 9000) EN VUE D'AMÉLIORER L'ASSISTANCE MÉTÉOROLOGIQUE A LA NAVIGATION AÉRIENNE.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
18) APIRG Concl. 14/41	Secrétariat	<p>ÉTUDE DES MOYENS DE FORMATION À LA DISPOSITION DU PERSONNEL DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE DANS LA RÉGION AFI</p> <p>IL EST CONCLU QUE POUR DONNER SUITE A LA RECOMMANDATION 10/26 DE LA RÉUNION RÉGIONALE RESTREINTE LIM AFI (COM/MET/RAC) 1988 ET A LA RECOMMANDATION 14/17 DE LA 7^{ème} RÉUNION RÉGIONALE AFI/7 (1997), LES BUREAUX RÉGIONAUX DE DAKAR ET DE NAIROBI ENTREPRENNENT UNE ETUDE SUR LES MOYENS DE FORMATION MIS A LA DISPOSITION DU PERSONNEL DE MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE DANS LA RÉGION AFI.</p> <p>MESURES EN COURS.</p>
19) APIRG Concl. 14/42	Secrétariat et l'OMM	<p>SÉMINAIRES SUR LA COORDINATION ATS/MET/PILOTE</p> <p>IL EST CONCLU QUE L'OACI, EN COORDINATION AVEC L'OMM, ORGANISE DES SÉMINAIRES SUR LA COORDINATION ATS/MET/PILOTE POUR LA RÉGION AFI.</p> <p>ACTION EN COURS.</p>
20) APIRG Dec. 14/43	Secrétariat	<p>Chapitre sur la météorologie du plan AFI de mise en œuvre pour les systèmes CNS/ATM</p> <p>IL EST DECIDE QU'UNE EQUIPE DE TRAVAIL COMPOSEE D'EXPERTS DANS LES DOMAINES ATM, CNS et MET PROVENANT D'AFRIQUE DU SUD, DU KENYA, DU NIGERIA, DU SENEGAL, DU ROYAUME UNI, DE L'ASECNA ET DE L'LATA SOIT CREEE EN VUE DE PREPARER LA COMPOSANTE METEOROLOGIQUE DU PLAN AFI DE MISE EN OEUVRE POUR LES SYSTEMES CNS/ATM SELON LES LIGNES DIRECTRICES ENONCEES A L'APPENDICE H DU PRESENT RAPPORT.</p> <p>SUJET REFERE A ATM/SG.</p>
21) APIRG/15 Con. 15/81	le Royaume-	<p>FORMATION SUR L'UTILISATION DES CODES GRIB ET BUFR</p>

	Uni, l'OACI et l'OMM	<p>IL EST CONCLU QUE LE ROYAUME-UNI, EN CONSULTATION AVEC L'OACI ET L'OMM, SOIT INVITÉ À FOURNIR UNE FORMATION DANS L'UTILISATION DES CODES GRIB ET BUFR AUX ÉTATS AFRICAINS QUI N'ONT PAS PU PRENDRE PART AUX SÉMINAIRES DE FORMATION PRÉCÉDENTS.</p> <p>ACTION DIFFÉRÉE POUR MANQUE DE FINANCEMENT</p>
22) APIRG/15 Con. 15/82	Les Etats	<p>ACQUISITION DU MATÉRIEL NÉCESSAIRE À LA DEUXIÈME GÉNÉRATION DU SADIS</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES USAGERS DU SADIS DANS LA RÉGION AFI SONT INVITÉS :</p> <p>A) À ACQUÉRIR LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE AU SADIS DE DEUXIÈME GÉNÉRATION BIEN AVANT QUE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION NE PRENNE FIN LE 31 DÉCEMBRE 2008 ; ET</p> <p>B) À PRENDRE PART AU SÉMINAIRE SUR LE SADIS PRÉVU EN 2006, DONT L'OBJET EST D'AIDER LES USAGERS À ACQUÉRIR LE MATÉRIEL DU SADIS DE 2ÈME GÉNÉRATION ET, LE CAS ÉCHÉANT, UN LOGICIEL DE VISUALISATION COMPATIBLE.</p> <p>ACTION EN COURS</p>
23) APIRG/15 Con. 15/83	Les Etats	<p>PARTICIPATION DES ÉTATS AFRICAINS À L'ENQUÊTE DE MAI 2006 SUR L'UTILISATION DES PRÉVISIONS DE CARTES DE TEMPS SIGNIFICATIF (TEMSI) EN CODE BUFR.</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES ÉTATS SOIENT EXHORTÉS À PRENDRE PART À L'ENQUÊTE PRÉVUE EN MAI 2006, DONT L'OBJET EST DE S'ASSURER DE LA RÉCEPTION ET DE L'UTILISATION EFFECTIVE PAR LES ÉTATS DES PRÉVISIONS DE CARTES DE TEMPS SIGNIFICATIF (TEMSI) EN CODE BUFR.</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
24) APIRG/15 Con. 15/84	Le WAFC de Londres	<p>SERVICE FTP DU SADIS BASÉ SUR INTERNET</p> <p>IL EST CONCLU QU'EN PARALLÈLE AVEC LA DIFFUSION PAR SATELLITE, L'ÉTAT FOURNISSEUR DU SADIS SOIT INVITÉ, À COMPTER DU 1ER JUILLET 2005, À METTRE À DISPOSITION LES PRÉVISIONS DU WAFS ET LES</p>

		<p>DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES OPÉRATIONNELLES (OPMET) DISPONIBLES À TITRE DE COMPOSANTE PRINCIPALE DU SERVICE DU SADIS ET SELON LE GUIDE À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR DU SADIS, PAR LE BIAIS DU SERVICE FTP SADIS BASÉ SUR INTERNET.</p> <p><i>Note 1—Le développement et la gestion de ce service se feront sous la supervision du groupe d'exploitation du SADIS (SADISOPSG) et le programme du groupe sera amendé en conséquence.</i></p> <p><i>Note 2—Le groupe chargé de l'administration du recouvrement des coûts du SADIS (SCRAG) a été informé de la date prévue de mise en oeuvre.</i></p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
25) APIRG/15 Con. 15/85	SADISOPSG	<p>CARTES TEMSI FORMATÉES PNG À AJOUTER AUX SERVICES DE DIFFUSION PAR SATELLITE DU SADIS</p> <p>IL EST CONCLU QUE LE GROUPE D'EXPLOITATION DU SADIS (SADISOPSG) SOIT INVITÉ À AJOUTER LES CARTES TEMSI FORMATÉES PNG AUX SERVICES DE DIFFUSION PAR SATELLITE DU SADIS.</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
26) APIRG/15 Con. 15/86	Les Etats	<p>TABLEAUX D'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU SADIS</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES TABLEAUX D'ÉVALUATION STRATÉGIQUE DU SADIS FIGURANT À L'APPENDICE S AU PRÉSENT RAPPORT SOIENT APPROUVÉS ET TRANSMIS AU GROUPE D'EXPLOITATION DU SADIS (SADISOPSG) AUX FINS DE PLANIFICATION DES FUTURS BESOINS DE BANDES DE FRÉQUENCES SERVANT À LA DIFFUSION DU SADIS.</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
27) APIRG/15 Con. 15/87	Les TCC	<p>ÉCHANGES DES DONNÉES OPMET AVEC LA RÉGION EUROPE</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES CENTRES AFI DE COLLECTE DE DONNÉES (TCC) SOIENT INVITÉS À INCLURE DANS L'AMBEX L'ADRESSE PRÉDÉTERMINÉE TOULOUSE: LFZZMAFI POUR L'ÉCHANGE DE METAR ET DE TAF AVEC LA RÉGION EUROPE (EUR).</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>

28) APIRG/15 Con. 15/88	Les États	<p>TABLEAU MET 2A DU FASID AFI</p> <p>IL EST CONCLU QUE L'ANNEXE 1 AU GUIDE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU SADIS SOIT ADOPTÉ EN TANT QUE TABLEAU MET 2A DU FASID AFI.</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
29) APIRG/15 Con. 15/89	Le Sénégal et l'Afrique du Sud	<p>MISE EN ŒUVRE DES BANQUES DE DONNÉES OPMET DANS LA RÉGION AFI</p> <p>IL EST CONCLU QUE LE SÉNÉGAL ET L'AFRIQUE DU SUD SOIENT INSTAMMENT PRIÉS DE CRÉER DE TOUTE URGENCE DES BANQUES INTERNATIONALES DE DONNÉES OPMET À DAKAR ET À PRETORIA RESPECTIVEMENT.</p> <p><i>Fourniture des renseignements météorologiques consultatifs sur les cyclones tropicaux et les cendres volcaniques pour la Région AFI.</i></p> <p>ACTION EN COURS</p>
30) APIRG/15 Con. 15/90	Centre de Toulouse, France	<p>ESSAI SUR LA RÉCEPTION D'AVIS CONSULTATIFS DE CENDRES VOLCANIQUES EN RÉGION AFI</p> <p>IL EST CONCLU QUE LE CENTRE D'AVIS CONSULTATIFS DE CENDRES VOLCANIQUES DE TOULOUSE SOIT INVITÉ À, EN COORDINATION AVEC L'OACI, À UN ESSAI SUR LA RÉCEPTION, DANS LA RÉGION AFI, D'AVIS CONSULTATIFS DE CENDRES VOLCANIQUES ET CE, AVANT LA FIN DE JUILLET 2006.</p> <p><i>Note—Pour l'essai précité, les procédures à suivre sont décrites en Appendice U au présent rapport.</i></p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
31) APIRG/15 Con. 15/91	OMM, Secrétariat	<p>PRÉPARATION DE LA LISTE DES EN-TÊTES LIÉE AUX CENDRES VOLCANIQUES POUR LA REGION AFI</p> <p>IL EST CONCLU QUE L'OMM, EN CONSULTATION AVEC L'OACI ET LES ÉTATS, SOIT INVITÉE À PRÉPARER LA LISTE DES EN-TÊTES SIGMET POUR CENDRES VOLCANIQUES DANS LA RÉGION AFI EN SE SERVANT DE LA LISTE DES ENTÊTES SIGMET EN VIGUEUR ET EN VEILLANT À CE QUE "WS" SOIT REMPLACÉ PAR "WV" DANS LA RUBRIQUE DES EN-TÊTES.</p> <p>ACTION EN COURS</p>

32) APIRG/15 Con. 15/92	Secretariat	<p>PROCÉDURES MÉTÉOROLOGIQUES RÉGIONALES</p> <p>IL EST CONCLU QUE LES PROCÉDURES MÉTÉOROLOGIQUES RÉGIONALES DONNÉES EN APPENDICE V À CE RAPPORT REMPLACENT LES PROCÉDURES RÉGIONALES EXISTANTES CONTENUES DANS LE PNA/FASID AFI (DOC. 7474 PLAN DE NAVIGATION AÉRIENNE — RÉGION AFRIQUE OCÉAN INDIEN, VOLUME II — FASID).</p> <p><i>Composante météorologie du système CNS/ATM dans la région AFI</i></p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
33) APIRG/15 Déc. 15/93	Les Etas	<p>DISSOLUTION DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL SUR LA COMPOSANTE MÉTÉOROLOGIQUE DU PLAN CNS/ATM DE LA RÉGION AFI</p> <p>IL EST DÉCIDÉ QUE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL SUR LA COMPOSANTE MÉTÉOROLOGIE EST DISSOUE, LA PLANIFICATION DE CETTE ACTIVITÉ/TÂCHE ÉTANT DORÉNAVANT CONFIEE AU SOUS-GROUPE ATM DE LA RÉGION AFI.</p> <p><i>Mandat, programme de travail et composition du Sous-groupe de Météorologie</i></p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
34) APIRG/15 Déc. 15/94		<p>FORMATION ET QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE LA MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE</p> <p>IL EST DÉCIDÉ QUE LA QUESTION DE LA FORMATION ET DES QUALIFICATIONS DU PERSONNEL DE LA MÉTÉOROLOGIE AÉRONAUTIQUE SERA INCLUSE DANS LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU SOUS-GROUPE MET AFI.</p> <p>SUITE Y A ÉTÉ DONNÉE</p>
